

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2012

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoints
Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Jeanine DUTECH,
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Jean-Marie GINIEIS,
M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mlle Nathalie REGUEIRO, M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG,
M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
M. Daniel LACRAMPE, Mlle Florence AGRAZ, M. Gilbert EHRET,
Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Marie-José ROMEO donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mlle Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.

❧❧❧

3 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT 2012

Monsieur GAILLAT informe l'Assemblée que le projet de Budget Primitif 2012 du Service Annexe de l'Assainissement est équilibré comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 986 340 €

Dont : 741 340 € de dépenses d'équipement et 245 000 € de remboursement de dette en capital.

- Recettes : 986 340 €

.../...

Dépenses :

Parmi les principaux programmes on peut citer :

- EP rue Palassou : 70 000 €
- EP place Amédée Gabe : 80 000 €
- Modernisation des postes de refoulement : 48 500 €
- EP rue Despourrins : 85 000 €
- Déviation Arriugastou : 85 000 €
- Réalisation d'un sanitaire public place de la Mairie : 50 000 €

Recettes :

Les amortissements : 404 544,08 €

L'emprunt : 581 795,92 €

SECTION D'EXPLOITATION :

- Dépenses : 1 411 533,65 €
- Recettes : 1 411 533,65 €

Dépenses :

Les charges de fonctionnement baissent de 1,90 %. Dans le détail le poste 011 qui comprend notamment l'énergie est en évolution de + 12,22 % les autres chapitres étant en diminution sauf le chapitre 66 (intérêts des emprunts) qui subit la tension sur les taux même avec une légère diminution de l'encours.

Recettes :

L'ensemble des charges en atténuation (contribution Lindt travaux divers taxes de raccordement etc...) s'élèvent à 543 533,65 € contre 643 257,62 € en 2011. Pour faire face à cette baisse importante des recettes non issues de la facturation et continuer à investir de manière importante pour la mise aux normes de nos réseaux, le prix global du m³ est en augmentation de 0,08 € soit 1,40 €.

On doit néanmoins noter que, compte tenu de la stagnation du prix de l'eau, l'augmentation du prix de l'eau distribuée et assainie reste limitée à **3,86 %** pour l'usager.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2012 du Service de l'Assainissement ci-dessus, arrêté aux montants cités,

- **FIXE** le prix du m³ à 1,40 € HT,

- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire joint en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2012.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 23 février 2012.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 28/02/2012

Bernard UTHURRY